

C. C. WEPPEES

EXTRAIT des DELIBERATIONS  
du CONSEIL COMMUNAUTAIRECommunauté de Communes  
du Pays de Weppesdu 12 septembre 2013Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,  
Le Maisnil, Radinghem-en-  
Weppes*Le 12 septembre deux mille treize à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie de RADINGHEM-EN-WEPPEES, après convocation légale faite le 1<sup>er</sup> août, sous la présidence de Mr Michel DELEPAUL, Président.*NOMBRE  
de conseillers  
en exercice : 23  
de présents : 15  
de votants : 17**Etaient présents** : Mmes BLONDEL, GLORIAN, LEMAHIEU, MM. BORREWATER, BRAME, DEBOURSE, DELEPAUL, GUILBERT, HOURIEZ, HUCHETTE, LEBLEU, LECLERCQ, LESAFFRE, VASSEUR, WOLFCARIUS**Absents excusés** : Mme ELOIRE, LUNG, MM., BAJEUX, CAPPELLE, DUFRENOY, GALAND, LEDOUX, VANDRIESSCHE.**Pouvoirs** : M. BAJEUX à M. WOLFCARIUS, M. VANDRIESSCHE à M. BORREWATER

= = = = =

**Autorisation de signature de l'avenant n°2 à la convention entre le représentant de l'Etat et la CCW visant à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité**

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes s'est engagée dans la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et télétransmet ses actes administratifs à la Préfecture depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011.

Par courrier en date du 10 juin, la Préfecture propose d'étendre la télétransmission à l'ensemble des actes soumis à l'obligation de transmission.

Monsieur le Président propose d'adhérer à ce service en signant un avenant à la convention en cours avec la Préfecture. Cet avenant fixera les modalités de télétransmission des actes.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à signer avec Monsieur le Préfet, l'avenant n°2 à la convention fixant les modalités de fonctionnement de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Fait aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président

M. DELEPAUL

